

Concevoir, réaliser, gérer et animer un lieu-dit lecture en CLSH et en CV

Qu'est-ce qu'un lieu dit lecture ? C'est un lieu permettant à des enfants de rencontrer des livres, des documents et des histoires en la présence d'un animateur.

Quelles sont les caractéristiques d'un lieu-dit lecture ?

- esthétique : harmoniser les formes et les couleurs
- résistant à l'usage collectif
- confortable
 - matériaux « chauds » : tissus, moquette, bois, liège, mousse
 - mobilier : chaises, tables, fauteuils, banquettes, matelas, cubes...
 - accessoires : hamac, coussins, traversins, chauffage
 - insonorisation : tentures...
- accessible : définir une situation de lieu-dit lecture dans le centre afin :
 - qu'il ne soit pas excentré
 - qu'il ne soit pas un lieu de passage
 - qu'il soit éloigné de lieux trop bruyants (cuisine, danse...), de lieux calmes (salle de repos, infirmerie...)
- modulable, transformable : agir sur les formes, les volumes avec :
 - mobilier : mobile, encastrable, superposable (cubes, estrades, stores, claustra, paravents...)
 - matériaux : tissus, tentures... (briser les angles, surbaisser un plafond)le lieu-dit lecture doit être à la fois et tour à tour ; intime/ouvert, calme/animé...

Quelles activités pour les enfants dans un lieu-dit lecture ?

- nommer
- reconnaître des objets, des situations
- identifier
- s'identifier
- regarder des images
- parler à partir d'un livre
- commenter
- écouter des histoires
- découvrir des livres
- communiquer autour d'un livre
- lire
- dire des textes
- apprendre
- comprendre
- rechercher des informations
- chercher des réponses
- s'amuser
- rire
- imaginer
- produire
- construire des récits
- s'amuser avec les mots
- inventer des histoires

Quelles situations de lecture le lieu-dit doit-il offrir ?

- lecture autonome, individuelle, isolée ou non
- lecture avec l'animateur : en relation duelle (1 enfant/1 livre/1 adulte), en situation avec un groupe (des enfants/1 livre/1 adulte)
lecture autonome entre enfants (petit groupe)

Quelles positions de lecture dans le lieu-dit lecture ?

- allongé, assis par terre, assis à table... pour une lecture individuelle
- par terre... pour une lecture en groupe
- à quatre pattes... autour d'un livre pour une lecture en petit groupe
- ...

Comment constituer le fonds du lieu-dit lecture ?

- nombre de livres = nombre d'enfants × 3 (minimum)
- nature : album, roman, BD, poésie, conte, documentaire, périodique, autres documents
- répartition : 50% fiction, 50% documentaire
- critères de choix :
 - âge
 - caractéristiques du centre (implantation , activités dominantes)
 - compétences de lecture et familiarité avec les écrits
- mode d'approvisionnement : achats, emprunt
- sources d'approvisionnement :
 - bibliothèque municipale du lieu d'implantation du centre et/ou du lieu d'implantation du siège social de l'organisateur du CL
 - bibliothèque centrale de prêt (BCP) du département du lieu d'implantation du centre
 - librairies spécialisées (Association des librairies spécialisées pour la jeunesse)
 - associations spécialisées
 - bibliothèque de comité d'entreprise

Quelle présentations pour les ouvrages dans le lieu dit lecture ?

Les ouvrages sont à regrouper par genre ou par centres d'intérêts.

- albums : rangement en bacs (manipulation, appel par la couverture)
- BD : idem
- romans : rangement en étagères, classement par genre : policier, science-fiction, aventures, historiques, humour, amour...
- contes
- poésie, chant, comptines
- livres-cassettes
- documentaires : étagères ; regroupement en centres d'intérêts définis à partir du projet pédagogique du centre (à faire évoluer au cours du séjour si nécessaire) :
- faune, flore...
- bricolage, cuisine, jeux, sexualité...
- ...
- usuels : dictionnaire, atlas
- autres documents : guides, cartes, fichiers...
- documentation pédagogique

Comment animer le lieu-dit lecture ?

- Actes pédagogiques :
 - faire découvrir un livre à un enfant
 - faire parler un enfant à partir des images d'un livres-cassette
 - faire raconter une histoire à un enfant
 - aider les enfants à se repérer et ensuite à choisir des livres
 - proposer des livres correspondant aux centres d'intérêts des enfants
 - faire découvrir des livres peu connus
 - lire une histoire à la demande d'un enfant
 - faire raconter l'histoire par un enfant ou les enfants
 - lire une histoire à un enfant ou à un groupe d'enfants
 - regarder des livres avec les enfants
 - échanger avec les enfants à partir des livres-cassette
- Attitudes pédagogiques :
 - observer les comportements, les stratégies de lecture des enfants

- maintenir un climat qui respecte les situations de lecture et de communication en cours
- saisir, procurer, amplifier des situations ludiques proposées par le livres ou/et par l'enfant
- être à l'écoute de toute l'activité de l'enfant
- ...

Quelles autres utilisations du livre dans le lieu-dit lecture ?

- utilisation en vue de la réalisation d'un projet de création dont le support est écrit : exemple : recherche de textes pour un futur spectacle théâtral, de marionnettes,
- utilisation du fonds documentaire pour mener à bien un activité (bricolage, sortie...) pour satisfaire une curiosité, pour chercher une réponse à une question préoccupante...
- ...

Guide mémoire pour concevoir, réaliser et gérer un lieu dit lecture

- définir un cahier des charges
- réaliser un plan, établir un budget
- sélectionner des livres et documents
- acheter, emprunter les livres et documents
- équiper les livres
- acquérir, regrouper le mobilier (ou le concevoir et le faire réaliser)
- effectuer l'aménagement
- maîtriser le fonds
- renouveler le fonds
- assurer la gestion financière

Conditions indispensables à la conception et à la réalisation d'un lieu-dit lecture

- nécessité d'une réflexion préalable sur la place du livre et de la lecture en centre de vacances
- nécessité d'un travail d'équipe
- anticipation importante pour la conception et l'élaboration du projet (recherche de financement, regroupement et préparation du matériel, contacts...)

Précisions

Le lieu-dit lecture a été volontairement limité à sa fonction de rencontre et d'échange entre l'enfant, le livre et l'adulte. De ce fait a été exclue la fonction de « prêt » telle qu'elle peut se pratiquer en centre de vacances.

De même n'a pas été évoquée la question des écrits et de leur utilisation en CLSH et en CV. La prise en compte de cette question exigerait l'élaboration d'un projet pédagogique spécifique.

Dominique Moisan, Gilles Moreau , *Dossier des Cahiers de l'animation n°1 : Les centres de loisirs.*

©CEMÉA

CEMEA Pays de la Loire - 15 bis allée du commandant Charcot - 44000 Nantes - 02 51 86 02 60

[Voir tous nos contacts dans la région](#)